



# Communiqué

Pour diffusion immédiate

6 décembre 2017

## La mise en œuvre des recommandations de l'audit se poursuit : la vérificatrice générale

(TORONTO) La vérificatrice générale, Bonnie Lysyk, a affirmé aujourd'hui que les ministères et les organismes gouvernementaux avaient réalisé des progrès par rapport à la mise en œuvre de 71 % des mesures recommandées dans le rapport annuel de 2015 de son Bureau, soulignant par contre qu'ils n'en avaient mis en œuvre entièrement que 33 %.

« Ce taux de mise en œuvre complète est en baisse par rapport au taux de 40 % des mesures recommandées l'année dernière dans le rapport annuel 2014 », a expliqué Mme Lysyk après le dépôt de son rapport annuel 2017. « Nous reconnaissons toutefois que la mise en œuvre de certaines de nos recommandations formulées en 2015 exige plus de temps en raison de leur nature ».

Dans chaque rapport annuel, le Bureau du vérificateur général (le Bureau) réexamine les audits des deux années précédentes pour déterminer les progrès accomplis par rapport à la mise en œuvre des recommandations. Cette année, dans le cadre d'un effort élargi en vue de faire le suivi de l'état des recommandations antérieures, le Bureau a aussi réexaminé les recommandations formulées dans ses rapports annuels de 2012, 2013 et 2014.

Avant 2017, le taux de mise en œuvre était de 50 % à chacune des trois années. Bien qu'il y ait eu une tendance favorable à la mise en œuvre des mesures recommandées, nous nous attendions à voir un taux de mise en œuvre plus élevé pour les années 2012 et 2013, étant donné que nous avons formulé ces recommandations, acceptées par la direction, il y a plus de quatre ans.

Parmi les constatations issues de l'examen des progrès accomplis par rapport aux recommandations de 2015 effectué cette année :

- Mise en œuvre complète ou continue par le ministère des Services sociaux et communautaires de 100 % des recommandations afin d'améliorer un système de TI clés en vue de verser des paiements d'aide sociale exacts et en temps opportun aux personnes dans le besoin;
- Mise en œuvre de 66 % des recommandations, et des travaux en cours par rapport à 17 % des autres recommandations par une panoplie de ministères pour ce qui est de la gestion des sites contaminés de la province;
- Certains progrès ou des progrès considérables réalisés par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée par rapport à 95 % des recommandations pour améliorer le rendement des réseaux locaux d'intégration des services de santé de la province.

Toutefois, dans plusieurs domaines, la cadence de la mise en œuvre était plus lente, notamment :

- Peu de progrès ont été réalisés par les ministères de l'Éducation et du Transport dans le cas de près de 40 % des mesures recommandées visant le transport sécuritaire des élèves en provenance et à destination des écoles;
- Mise en œuvre par le ministère du Développement du Nord et des Mines d'à peine 32 % des recommandations relatives aux inspections des mines abandonnées à risque élevé de représenter une menace pour la santé et la sécurité humaines ou pour l'environnement.

Nous avons aussi observé que même si près de 73 % de nos recommandations relatives au Programme d'inspection de la qualité des foyers de soins de longue durée avaient été entièrement mises en œuvre ou étaient en voie de l'être, peu sinon aucun progrès n'avait été réalisé par rapport à 27 % des autres recommandations importantes, car le nombre de plaintes et d'incidents graves dans les foyers s'est accru de 37 % entre 2014 et 2016.

-30-

Renseignements :  
Bonnie Lysyk  
Vérificatrice générale  
(416) 327-1326

Le rapport est accessible à [www.auditor.on.ca](http://www.auditor.on.ca).

 @OntarioAuditor

Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario est un bureau indépendant de l'Assemblée législative qui mène des audits de l'optimisation des ressources et des audits financiers du gouvernement provincial et de ses ministères et organismes. Il audite également les organismes du secteur parapublic qui reçoivent un financement provincial. Sa vision est d'offrir une valeur et un niveau d'assurance exceptionnels aux députés à l'Assemblée législative, au Comité permanent des comptes publics et à l'ensemble de la population ontarienne en faisant un travail de haute qualité qui favorise la responsabilisation, l'optimisation des ressources et une gouvernance efficace dans le secteur public de l'Ontario.